EN BREF

PASSER DE LA PAROLE AUX ACTES : RECONCEVOIR LES SOINS DE SANTÉ PRIMAIRE APRÈS LA PANDÉMIE DE COVID-19

Les soins de santé primaire (SSP) seront la force motrice de systèmes de santé adaptés aux conditions qui régneront à l'issue de la pandémie de COVID-19. En temps de crise, comme en temps ordinaire, de solides SSP permettent de sauver des vies, d'économiser des ressources et d'assurer un meilleur fonctionnement du système de santé au profit de tous. La crise actuelle a des coûts sanitaires et économiques catastrophiques, mais offre aussi une rare occasion de restructurer le système de santé.

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les distorsions qui existaient au préalable et exposé les carences fondamentales du système. Elle a également fait ressortir le rôle important que doivent jouer les SSP en situation d'urgence sanitaire, notamment en poursuivant des activités de surveillance, de test et de recherche de contacts et en empêchant les hôpitaux de déborder de patients gravement malades. De solides systèmes de SSP sont aussi indispensables à la prestation efficace de services de santé essentiels comme les vaccinations.

Il importera de considérablement améliorer la performance des systèmes de SSP pour obtenir des gains de santé au XXIe siècle. Les autorités publiques doivent, maintenant plus que jamais, renouveler leur engagement d'améliorer la santé de leur population, d'assurer une couverture médicale universelle et de prévenir de futures crises sanitaires. Des systèmes de santé fonctionnant de manière harmonieuse sont source de sécurité sanitaire, de stabilité et de prospérité.

Ce rapport présente un programme axé sur l'offre de SSP repensés et adaptés aux besoins. Il témoigne d'une meilleure compréhension des facteurs de vulnérabilité mondiaux et locaux ainsi que des possibilités qui se présentent dans le contexte de l'après-COVID. Il montre comment les autorités publiques peuvent remodeler leurs systèmes de soins de santé primaire et comment des partenaires comme la Banque mondiale peuvent appuyer ces efforts cruciaux.



QUATRE TRANSFORMATIONS STRUCTURELLES.

Quatre transformations de la manière dont les SSP sont conçus, financés et fournis appuieront les réformes :

De services de SSP de piètre qualité à



des soins de qualité pour tous.

De services de santé fragmentés à



des services intégrés axés sur la personne.

De l'inégalité à



l'équité et la responsabilité.

De la fragilité à



la résilience.







TROIS PRIORITÉS GUIDENT LA RÉINVENTION DES SOINS DE SANTÉ PRIMAIRE :

1. Adoption d'une approche pluridisciplinaire en équipe

Les modèles de soins assurés en équipe sont devenus le mode de prestation de services de santé primaire de pointe, car ils permettent d'assurer des services intégrés, adaptés, continus et de proximité. Selon les besoins locaux, l'équipe peut se composer d'agents de santé communautaires, d'infirmiers agréés, de médecins généralistes ou de médecins de famille travaillant en collaboration. Cette approche améliore les soins donnés aux patients, prévient les maladies et protège la santé des populations locales ; elle facilite aussi grandement la préparation aux situations d'urgence et les interventions requises et accroît la résilience. Les autorités publiques peuvent prendre diverses mesures, par exemple, pour :

- » Requalifier les effectifs et veiller à ce que les équipes pluridisciplinaires chargées d'assurer les soins de santé réunissent diverses compétences.
- » Renforcer et intégrer les technologies de l'information pour appuyer les services de santé primaire.

2. Modification des effectifs des services de santé primaires

Dans de nombreux pays, les effectifs des services de santé primaire ne sont pas suffisamment nombreux, n'ont pas les compétences voulues et ne se trouvent pas là où il le faudrait pour assurer la prestation de soins de qualité en équipe. Il importe de modifier la formation, l'affectation, la gestion, l'évaluation et la rémunération des agents de santé. Les études de médecine devraient être repensées de manière à mettre l'accent sur la fourniture de soins intégrés en collaboration par une équipe. L'offre d'incitations encouragerait les agents de santé à desservir des populations systématiquement négligées, comme les habitants des zones rurales, des petites villes situées à proximité de centres urbains et des régions pauvres. Les autorités publiques peuvent prendre diverses mesures, par exemple, pour :

- » Entreprendre des réformes des études de médecine pluridisciplinaires.
- » Modifier les modèles de rémunération des prestataires de manière à promouvoir la médecine rurale et encourager le personnel médical à pratiquer une médecine de famille plutôt qu'une spécialité.
- » Améliorer le système d'agrément des praticiens des soins de santé, et développer des systèmes d'accréditation comportant différents niveaux pris en compte dans la politique de remboursement.



3. Financement des systèmes de soins de santé primaire

Le financement des soins de santé primaire est très rentable et promeut la viabilité. Il importera que les pays conçoivent des plans adaptés pour investir dans leurs systèmes de soins de santé primaire et que les bailleurs de fonds accroissent leur financement des SSP. D'après les modèles établis, il sera nécessaire d'investir 200 milliards de dollars de plus par an jusqu'à la fin de 2030 pour permettre aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire d'améliorer leurs systèmes de santé primaire. Il faudra aussi fournir des incitations aux prestataires en les rémunérant pour la valeur qu'ils produisent en innovant, en assurant des soins de qualité tout en réduisant les coûts, en encourageant la poursuite d'approches de travail en équipe, en récompensant la qualité et en encourageant la responsabilisation. Les bailleurs de fonds devront investir non plus au niveau de programmes particuliers, mais à l'échelle des systèmes. Les autorités publiques peuvent prendre diverses mesures, par exemple, pour:

- » Formuler une stratégie de politique publique permettant de réformer le financement des soins de santé primaire.
- Payer les soins de santé primaire au moyen des dépenses publiques et non des paiements effectués par les patients.
- Prélever des taxes sur le tabac, l'alcool et le sucre pour contribuer au financement des réformes.

L'ACTION DE LA BANQUE MONDIALE

La Banque mondiale mettra en place trois mécanismes principaux pour aider les pays à tenir la promesse d'un système de soins de santé primaire réinventé :

- » Financement : la Banque mondiale donnera plus rapidement accès à des financements en associant la fourniture des conseils stratégiques et techniques à l'appui financier accordé au titre des réformes.
- » Apprentissage: la Banque mondiale collaborera avec des partenaires réalisant des analyses et apportant leur concours financier pour mobiliser des connaissances sur les soins de santé primaire pertinents de manière à renforcer les pôles de savoirs mondiaux et leur communiquer des informations pouvant déboucher sur des actions concrètes.
- » Leadership: la Banque mondiale formulera des options stratégiques dans le cadre de ses concertations avec les dirigeants nationaux, et établira une plateforme spéciale pour le dialogue sur l'action à mener ainsi que la fourniture de conseils et d'une assistance technique aux ministères de la Santé et des Finances.